



HAL
open science

La diversité des origines et la mixité des unions progressent au fil des générations

Jérôme Lê, Patrick Simon, Baptiste Coulmont

► To cite this version:

Jérôme Lê, Patrick Simon, Baptiste Coulmont. La diversité des origines et la mixité des unions progressent au fil des générations. INSEE Premiere, 2022, 1910, pp.1-4. hal-03917801

HAL Id: hal-03917801

<https://hal.science/hal-03917801>

Submitted on 2 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La diversité des origines et la mixité des unions progressent au fil des générations

Insee Première • n° 1910 • Juillet 2022



En 2019-2020, parmi les personnes vivant en logement ordinaire en France métropolitaine, 9 % sont immigrées, 12 % sont descendantes d'immigrés de 2^e génération et, parmi celles de moins de 60 ans, 10 % sont descendantes d'immigrés de 3^e génération. Le profil migratoire de la population reflète avec décalage les flux d'immigration successifs. Parmi les descendants d'immigrés de 2^e génération, les plus jeunes sont majoritairement originaires d'Afrique, alors que les plus âgés sont originaires d'Europe. Au sein des actuels descendants d'immigrés de 3^e génération, la part des origines européennes se réduit au fil du temps mais demeure prépondérante.

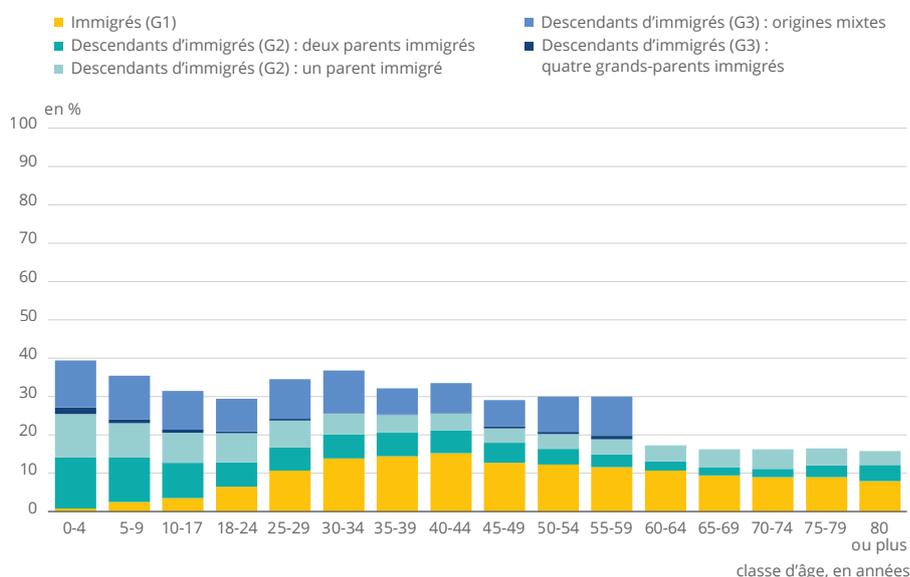
La diversité des origines résulte également d'une mixité croissante des unions à chaque génération : si 27 % des immigrés sont en couple avec un conjoint sans ascendance migratoire directe, c'est le cas de 66 % des descendants de 2^e génération. À la 3^e génération, neuf petits-enfants d'immigrés sur dix de moins de 60 ans n'ont qu'un ou deux grands-parents immigrés.

L'ancienneté de l'immigration en France et l'élargissement des pays d'origine des immigrés depuis 50 ans ont façonné la diversité de la population française. En 2019-2020, parmi les personnes vivant en logement ordinaire en France métropolitaine, 5,8 millions sont **immigrées**, soit 9 % de la population. Près de la moitié sont nées en Afrique et un tiers en Europe. La part des Européens est tendanciellement en baisse, tandis que celle des personnes en provenance de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie augmente au fil du temps. 7,5 millions de personnes sont quant à elles **descendantes d'immigrés de 2^e génération** (12 % de la population), c'est-à-dire nées en France avec au moins un de leurs parents immigré. Parmi les personnes de moins de 60 ans, 4,7 millions sont **descendantes d'immigrés de 3^e génération** (10 % des moins de 60 ans), c'est-à-dire nées en France, de parents non immigrés, et avec au moins un de leurs grands-parents immigrés.

Le profil migratoire de la population, reflet des flux d'immigration successifs

L'héritage du passé et les dynamiques migratoires actuelles se lisent dans les structures par âge de la population. Si un tiers des personnes de moins de 60 ans ont

► 1. Origine migratoire sur trois générations par classe d'âge



Note : les proportions d'immigrés (G1) et de descendants de 2^e génération (G2) sont calculées à partir de l'enquête Emploi. Pour les descendants de 3^e génération (G3), l'enquête Emploi est utilisée de 0 à 17 ans et l'enquête Trajectoires et Origines 2 de 18 à 59 ans. Au-delà de 59 ans, la proportion de G3 n'est plus mesurable. Ces personnes sont alors rattachées à la population sans ascendance migratoire directe, c'est-à-dire ni immigrée, ni descendante d'immigrés de 2^e génération (ni G1, ni G2).

Lecture : 24,6 % des enfants de 4 ans ou moins sont descendants d'immigrés de 2^e génération, dont 13,3 % ont leurs deux parents immigrés.

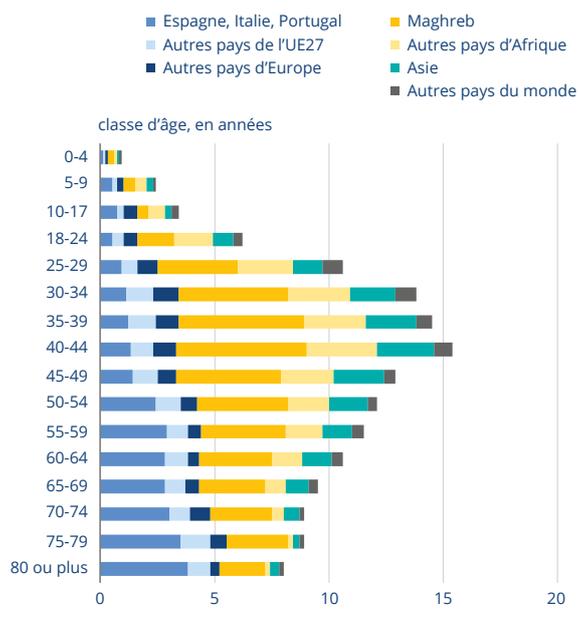
Champ : France métropolitaine, personnes vivant en logement ordinaire.

Sources : Insee, enquêtes Emploi 2019-2020 ; Ined-Insee, enquête Trajectoires et Origines 2 (2019-2020).

un lien à l'immigration sur **trois générations**, c'est-à-dire qu'elles sont soit immigrées (9 %), descendantes d'immigrés de 2^e génération

(13 %) ou de 3^e génération (10 %) ► **figure 1**, ces proportions varient fortement au fil des cohortes. Au-delà de 60 ans, l'identification

► 2a. Origine géographique des immigrés (G1) par classe d'âge



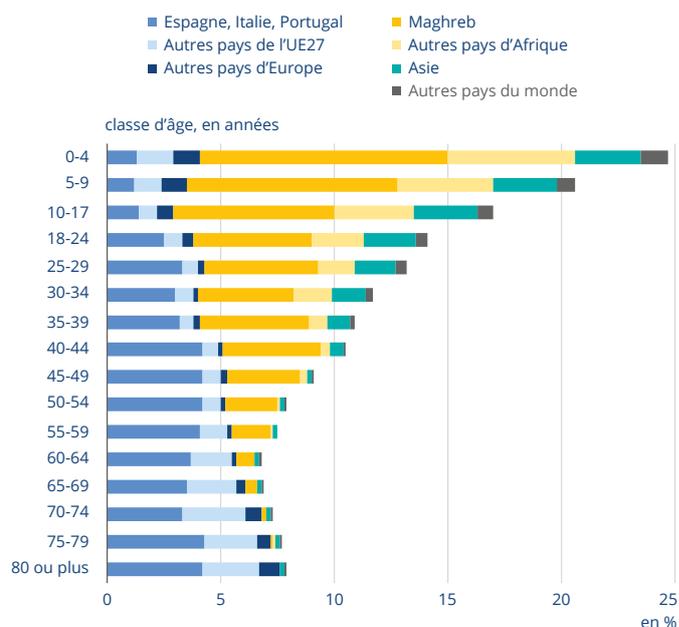
Note : les situations où le pays d'origine est inconnu sont classées dans les autres pays du monde.

Lecture : les immigrés représentent 14,5 % des personnes de 35 à 39 ans. Parmi elles, 5,5 % sont originaires du Maghreb.

Champ : France métropolitaine, personnes vivant en logement ordinaire.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2019-2020.

► 2b. Origine géographique des descendants d'immigrés de 2^e génération (G2) par classe d'âge



Note : les situations où le pays d'origine est inconnu sont classées dans les autres pays du monde.

Lecture : les descendants d'immigrés de 2^e génération représentent 24,7 % des personnes de 0 à 4 ans. Parmi elles, 10,9 % sont originaires du Maghreb.

Champ : France métropolitaine, personnes vivant en logement ordinaire.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2019-2020.

► Encadré – Les principales vagues migratoires depuis le début du 20^e siècle

Depuis le début du 20^e siècle, la France a connu plusieurs vagues d'immigration, généralement au cours de phases d'expansion économique et/ou de crises humanitaires ayant conduit à un afflux de réfugiés. Au cours des années 1920, la France accueille principalement des immigrés venus de pays voisins (Belgique, Italie, Espagne) et d'Europe de l'Est (Pologne, Russie, Arménie). Après un reflux entre les années 1930 et 1945 (expulsions collectives de Polonais, Seconde Guerre mondiale), une deuxième vague a lieu durant les Trente Glorieuses avec, dans un premier temps, l'afflux d'immigrés espagnols et algériens, suivis dans les années 1960 par des immigrés portugais, marocains et turcs. Depuis la fin des années 1990, les flux migratoires ont augmenté à nouveau et se sont diversifiés, en provenance d'Afrique sub-saharienne et d'Asie, tandis que l'immigration intra-européenne a été facilitée par la libre circulation.

Rapportée à la taille de la population de l'époque, la vague migratoire des années 1920 a été la plus forte, avec une proportion d'immigrés dans la population qui a bondi de 2,9 points en seulement dix ans de (3,7 % en 1921 à 6,6 % en 1931). En comparaison, entre 2010 et 2020, cette augmentation a été de 1,5 point (de 8,6 % à 10,1 %).

des descendants d'immigrés de 3^e génération n'est plus possible ► **sources**, ces derniers sont alors classés avec les personnes **sans ascendance migratoire directe**. Pour autant, l'identification des descendants d'immigrés de 2^e génération reste possible : 16 % de la population de 60 ans ou plus a un lien à l'immigration sur deux générations.

La structure par âge des immigrés se caractérise par le poids élevé des âges intermédiaires (entre 30 et 50 ans). Cette singularité s'explique par la surreprésentation des immigrés arrivant en France en âge de travailler [Lê, 2021] et par des retours dans le pays d'origine lors de la retraite : la part des immigrés est de l'ordre de 8 % après 80 ans, ne dépasse pas 3 % avant 18 ans, mais atteint 15 % entre 40 et 44 ans.

La part de descendants d'immigrés de 2^e génération, quant à elle, reproduit avec décalage le profil des flux d'immigration passés ► **encadré**. Très représentés parmi les moins de 18 ans (20 % en moyenne), leur part passe à 11 % entre 18 et 59 ans et tombe à 7 % au-delà de 60 ans. Les descendants de

2^e génération actuellement âgés de moins de 18 ans sont nés dans les années 2000, tandis que ceux de plus de 60 ans sont enfants des années 1960 et avant, à une époque où les immigrés représentaient 6 % de la population française.

Ce décalage se reconduit à la génération suivante, et les descendants d'immigrés de 3^e génération sont actuellement moins nombreux que ceux de la 2^e génération parmi les moins de 18 ans (12 % contre 20 %). Les immigrés venus dans les années 1970 et après commencent seulement à devenir grands-parents.

La part des origines européennes se réduit au fil des âges mais demeure prépondérante à la 3^e génération

L'empreinte de la succession des flux d'immigration se lit plus nettement dans les **origines géographiques** par âge. Les vagues en provenance d'Espagne et d'Italie ont précédé celles du Maghreb et du Portugal, et plus récemment des autres pays d'Afrique et

de l'Asie [Athari *et al.*, 2019]. Si les immigrés venus d'Afrique sont majoritaires entre 18 et 59 ans (53 %, dont 34 % du Maghreb), ils redeviennent minoritaires au-delà de 60 ans (37 %), au profit des immigrés originaires d'Europe (51 %, dont 34 % d'Europe du Sud) ► **figure 2a**. Les transformations des origines des immigrés influencent fortement le profil des générations suivantes. Les enfants mineurs de la 2^e génération sont ainsi très majoritairement d'origine non-européenne (83 %), et en particulier africaine (65 %) ► **figure 2b**. Toutefois, la part de ces origines diminue rapidement au fil des cohortes. De 18 à 59 ans, 45 % des personnes de la 2^e génération sont d'origine africaine, alors qu'au-delà de 60 ans, 91 % sont d'origine européenne, avec parfois des migrations très anciennes (italienne, espagnole, polonaise, belge, allemande, etc.). Avec des grands-parents nés durant la première moitié du 20^e siècle et qui ont pu migrer vers la France jusque dans les années 1970, les descendants de 3^e génération ont principalement des origines européennes. 91 % de ceux âgés de 18 à 59 ans ont au

moins un grand-parent immigré né en Europe, et notamment en Espagne, Italie ou Portugal (58 %) ► **figure 3**. Ces proportions sont plus faibles pour les moins de 18 ans (respectivement 51 % et 41 %). La part de ceux qui ont au moins un grand-parent immigré né au Maghreb croît fortement parmi les plus jeunes : de 6 % entre 18 et 59 ans à 36 % parmi les moins de 18 ans. Les autres origines d'Afrique et d'Asie sont encore très peu représentées, les descendants de 2^e génération de ces groupes (les parents potentiels de la 3^e génération) étant âgés en 2020 de moins de 30 ans pour 84 % des premiers et 76 % des seconds.

La mixité des unions, moteur de la diversité des origines

La diversité des origines de la population en France est également liée à la fréquence des unions mixtes, qui contribuent à diffuser les origines migratoires dans les généalogies. La majorité des immigrés vivant en couple ont un conjoint qui est lui-même immigré (63 %) ► **figure 4**. Ce cas de figure est plus fréquent pour les immigrés originaires d'Afrique, de Turquie et du Moyen-Orient, et dépend notamment de l'âge d'arrivée en France. Les immigrés d'Europe du Sud sont par exemple arrivés en moyenne 5 ans plus jeunes que l'ensemble des immigrés (17,6 ans contre 22,5 ans) et ont plus fréquemment un conjoint sans ascendance migratoire (33 %) que l'ensemble des immigrés (27 %). En outre, 11 % des immigrés ont un conjoint descendant de 2^e génération. Pour ces couples entre un immigré et un autre immigré ou un descendant de 2^e génération, dans la très grande majorité des cas (86 %), les conjoints ont le même pays d'origine. Dans la 2^e génération, en revanche, les unions avec des personnes sans ascendance migratoire prédominent largement (66 % des couples), avec des variations significatives selon les origines. Ce type d'union est en effet moins fréquent pour la 2^e génération d'origine turque et du Moyen-Orient (31 %) ou maghrébine (39 %) que pour celle d'Europe du Sud (78 %). La mise en couple avec une personne sans ascendance migratoire directe est nettement plus fréquente lorsque les descendants de 2^e génération viennent d'une famille mixte (80 %) que lorsque les deux parents sont immigrés (50 %). La 2^e génération est plus rarement en couple avec des immigrés (15 %) ou d'autres personnes de la 2^e génération (19 %).

La majorité des descendants d'immigrés de 3^e génération n'ont qu'un seul grand-parent immigré

De nombreuses familles ont aujourd'hui un lien à l'immigration parce que la mixité des unions à chaque génération multiplie la présence immigrée dans les ascendances. Inversement, rares sont les généalogies à ne

► 3. Origines et nombre de grands-parents immigrés des descendants de 3^e génération (G3)

Au moins un grand-parent originaire de ...	Part des G3 ayant au moins un grand-parent originaire du pays	Nombre de grands-parents immigrés				Total
		Un	Deux	Trois	Quatre	
Descendants G3 de moins de 18 ans						
France	77	62	32	6	0	100
Espagne, Italie, Portugal	41	56	35	4	4	100
Autres pays de l'UE27	8	80	16	4	0	100
Autres pays d'Europe	3	57	37	3	3	100
Maghreb	36	27	44	9	19	100
Autres pays d'Afrique	8	39	50	3	7	100
Asie	6	36	39	6	19	100
Autres pays du monde	2	61	33	5	1	100
Ensemble des G3 de moins de 18 ans	-	48	38	5	9	100
Descendants G3 de 18 à 59 ans						
France	92	59	38	3	0	100
Espagne, Italie, Portugal	58	54	39	3	4	100
Autres pays de l'UE27	30	48	40	5	6	100
Autres pays d'Europe	7	57	33	9	1	100
Maghreb	6	38	37	6	20	100
Autres pays d'Afrique	1	//	//	//	//	100
Asie	3	//	//	//	//	100
Autres pays du monde	1	//	//	//	//	100
Ensemble des G3 de 18 à 59 ans	-	55	37	3	5	100
Ensemble des G3 de 0 à 59 ans	-	53	37	4	6	100

// : effectifs insuffisants.

Note : un grand-parent est originaire de France s'il n'est pas immigré, c'est-à-dire s'il est né en France ou Français à l'étranger.

Lecture : 77 % des descendants d'immigrés de 3^e génération (G3) de moins de 18 ans ont au moins un grand-parent originaire de France et 41 % au moins un grand-parent immigré originaire d'Espagne, d'Italie ou du Portugal. Dans l'ensemble, 48 % des G3 de moins de 18 ans n'ont qu'un seul grand-parent immigré.

Champ : France métropolitaine, descendants de 3^e génération de 0 à 59 ans vivant en logement ordinaire.

Sources : Insee, enquêtes Emploi 2019-2020 pour les personnes de 0 à 17 ans ; Ined-Insee, enquête Trajectoires et Origines 2 (2019-2020) pour les personnes de 18 à 59 ans.

► 4. Origine géographique des conjoints selon le statut migratoire

	Vit avec un conjoint			
	Immigré (G1)	Descendant d'immigrés (G2)	Part des immigrés ou descendants G2 du même pays	Sans ascendance migratoire directe (ni G1, ni G2)
Immigrés (G1)				
Espagne, Italie, Portugal	57	10	88	33
Autres pays de l'UE27	48	7	75	46
Autres pays d'Europe	65	5	75	30
Maghreb	68	15	92	17
Afrique sahélienne ¹	72	9	80	18
Afrique guinéenne ou centrale ²	72	3	80	25
Autres pays d'Afrique	65	6	79	29
Turquie, Moyen-Orient ³	75	13	92	12
Autres pays d'Asie	59	9	83	33
Autres pays du monde	43	7	62	50
Ensemble des immigrés	63	11	86	27
Descendants d'immigrés de 2^e génération (G2)				
Espagne, Italie, Portugal	7	15	56	78
Autres pays de l'UE27	6	12	28	83
Autres pays d'Europe	13	8	29	79
Maghreb	30	31	70	39
Afrique sahélienne ¹	36	29	65	35
Afrique guinéenne ou centrale ²	20	13	46	67
Autres pays d'Afrique	18	10	52	72
Turquie, Moyen-Orient ³	41	28	84	31
Autres pays d'Asie	13	21	38	66
Autres pays du monde	10	17	34	73
Descendants G2 d'un parent immigré	7	13	38	80
Descendants G2 de deux parents immigrés	24	26	71	50
Ensemble des descendants d'immigrés G2	15	19	61	66
Personnes sans ascendance migratoire directe (ni G1, ni G2)				
	4	7	-	89

¹ Afrique sahélienne : Sénégal, Mauritanie, Gambie, Guinée-Bissau, Guinée, Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad.

² Afrique guinéenne ou centrale : Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin, Nigeria, Cameroun, République centrafricaine, Gabon, Congo (Brazzaville), République démocratique du Congo, Guinée équatoriale.

³ Moyen-Orient : Bahreïn, Iran, Irak, Israël, Jordanie, Koweït, Liban, Oman, Qatar, Arabie saoudite, Syrie, Émirats arabes unis, Yémen.

Note : nomenclature de pays TeO2.

Lecture : 57 % des immigrés originaires d'Espagne, d'Italie ou du Portugal vivent avec un conjoint immigré (G1), et 10 % avec un conjoint descendant d'immigrés (G2). Dans 88 % des cas, il s'agit d'une personne G1 ou G2 originaire du même pays.

Champ : France métropolitaine, personnes en couple (conjoint cohabitant) vivant en logement ordinaire.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2019-2020.

comprendre que des ascendants immigrés. L'intensité du lien à l'immigration décroît au fil des générations en raison de la mixité des unions. Si 32 % des personnes de moins de 60 ans ont un lien à l'immigration sur trois générations, elles ne sont que 17 % à avoir une ascendance exclusivement immigrée (immigrés ou 2^e génération de deux parents immigrés ou 3^e génération de quatre grands-parents immigrés).

Parmi les descendants de 3^e génération, neuf sur dix n'ont qu'un ou deux grands-

parents immigrés. Avoir ses quatre grands-parents immigrés est relativement rare, que ce soit parmi les descendants de 3^e génération mineurs (9 %) ou de 18-59 ans (5 %), mais plus fréquent parmi les descendants de 3^e génération originaires du Maghreb (respectivement 19 % et 20 %). La mixité très forte des ascendances à la 3^e génération vient du fait que la 2^e génération est elle-même fréquemment issue de couples mixtes : la moitié n'a qu'un seul parent immigré. La composition,

sur plusieurs générations, de ces unions dessine le kaléidoscope des origines et par conséquent de la diversité de la France de demain. ●

Jérôme Lê (Insee), Patrick Simon (Ined), Baptiste Coulmont (ENS Paris-Saclay)



Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Sources

L'**enquête Emploi** en continu est la seule source fournissant une mesure des concepts d'activité, de chômage, d'emploi et d'inactivité tels qu'ils sont définis par le Bureau international du travail. L'interrogation se déroule sur six trimestres consécutifs. Elle s'adresse aux individus de 15 ans ou plus vivant en logement ordinaire, c'est-à-dire hors foyers, hôpitaux, prisons, etc. Ce champ n'est pas totalement représentatif des immigrés, puisque ces derniers sont surreprésentés dans ce type d'habitation, qui héberge 2 % de la population. Les écarts sont cependant limités : les immigrés représentent ainsi 9 % de la population vivant en logement ordinaire, contre 10 % de la population, tous habitats confondus (source : enquête annuelle de recensement 2020).

Le questionnaire permet de connaître l'origine géographique des enquêtés et de leur ascendance directe (parents). Les enfants de moins de 15 ans vivant dans le logement sont également décrits au regard de leurs liens avec les autres membres du logement. Il est possible de repérer les descendants d'immigrés de 3^e génération lorsqu'ils vivent avec au moins un de leurs parents. Au-delà de 17 ans, en raison des départs du foyer familial, leur proportion ne peut plus être calculée.

Pour assurer des effectifs suffisants, les données sont cumulées de 2019 à 2020, soit près de 780 000 observations trimestrielles sur 256 000 individus distincts (dont 22 000 immigrés, 28 500 descendants d'immigrés de 2^e génération et 6 500 de 3^e génération).

L'**enquête Trajectoires et Origines 2 (TeO2)** est une enquête sur la diversité des populations vivant en France, réalisée conjointement par l'Ined et l'Insee. Elle a vocation à répondre aux besoins publics de connaissance sur les processus d'intégration et sur les discriminations dans l'ensemble de la population. Il s'agit de la seconde édition de l'enquête, la première (TeO1) ayant eu lieu en 2008-2009. L'enquête TeO2 a été collectée en 2019 et 2020 auprès d'environ 27 000 personnes âgées de 18 à 59 ans et vivant dans un logement ordinaire en France métropolitaine. Pour la première fois, le questionnaire interroge sur l'origine géographique des grands-parents (en plus de celle des parents), ce qui a permis d'identifier 780 descendants de 3^e génération.

Dans cette étude, l'enquête Emploi a été privilégiée, car elle permet une estimation plus précise des effectifs par origine géographique et classe d'âge quinquennale. L'enquête TeO2 a été mobilisée sur le champ des descendants de 3^e génération âgés de 18 à 59 ans. L'identification des origines a été réalisée à l'identique dans les deux enquêtes, sur la base des informations connues dans les deux enquêtes (pays de naissance et nationalité à la naissance). S'agissant des 18-59 ans résidant en ménage ordinaire en France métropolitaine, les proportions d'immigrés et de descendants de 2^e génération sont légèrement plus élevées dans l'enquête TeO2 que dans l'enquête Emploi (respectivement 13 % et 12 %, contre 12 % et 11 %).

► Définitions

Un **immigré** est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas des immigrés. À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers. Un individu continue à être immigré même s'il acquiert la nationalité française.

Un **descendant d'immigré de 2^e génération** est une personne née en France ayant au moins un parent immigré. Cette définition ne comprend pas les personnes elles-mêmes immigrées, notamment celles qui ont migré enfant avec leurs parents.

Un **descendant d'immigré de 3^e génération** est une personne née en France ayant au moins un parent descendant d'immigré et dont aucun parent n'est immigré (auquel cas, elle serait de 2^e génération). Elle a donc d'un à quatre grands-parents immigrés.

Le terme « **1^{re} génération** », notée G1, désigne les immigrés dans le sens où ils sont la première génération à vivre en France. Par suite, les descendants d'immigrés sont dits de « **2^e génération** » (G2) ou « **3^e génération** » (G3) selon qu'ils ont des parents ou des grands-parents immigrés.

Les personnes **sans ascendance migratoire directe** sont celles qui ne sont ni immigrées, ni descendantes d'immigrés de 2^e génération.

L'**origine géographique** d'une personne est déterminée par son pays de naissance ou celle de ses parents ou grands-parents :

- pour les **immigrés**, elle est déterminée par le pays de naissance ;
- pour les **descendants d'immigrés de 2^e génération**, elle est déterminée par le pays de naissance du parent immigré s'il n'y en a qu'un. Si les deux parents sont immigrés, par convention, l'origine du père est choisie. Ce choix a peu d'impact sur les résultats car lorsque les deux parents sont immigrés, ceux-ci ont le même pays de naissance dans huit cas sur dix et appartiennent au même groupe de pays, selon la classification utilisée dans la **figure 2b**, dans plus de neuf cas sur dix.
- pour les **descendants d'immigrés de 3^e génération**, il n'existe actuellement pas de convention. Il est possible d'utiliser une méthodologie similaire à celle des descendants de 2^e génération pour déterminer une origine unique (c'est-à-dire prendre celle du parent G2 s'il n'y en a qu'un, ou si les deux parents sont G2, l'origine du père). Toutefois, du fait qu'il peut y avoir jusqu'à quatre grands-parents immigrés d'origines différentes, il a été décidé de présenter des origines possiblement multiples dans la

► Pour en savoir plus

- **Ourliac B., Lê J.**, « 50 ans d'immigration en 50 secondes chrono », *Blog Insee*, août 2021.
- **Lê J.**, « En 2017, 44 % de la hausse de la population provient des immigrés », *Insee Première* n° 1849, avril 2021.
- **Athari E., Robert-Bobée I., Papon S.**, « Quarante ans d'évolution de la démographie française », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2019.
- **Beauchemin C., Hamel C., Simon P.**, « Trajectoires et Origines – Enquête sur la diversité des populations », *Les Grandes Enquêtes*, Ined, 2015.

Direction générale :
88 avenue Verdier
92541 Montrouge Cedex

Directeur
de la publication :
Jean-Luc Tavernier

Rédaction en chef :
B. Lhommeau,
S. Pujol

Rédaction :
X. Besnard,
P. Glénat

Maquette :
Luminess

@InseeFr
www.insee.fr

Code Sage : IP221910
ISSN 0997 – 6252
© Insee 2022
Reproduction partielle
autorisée sous réserve de
la mention de la source et
de l'auteur

